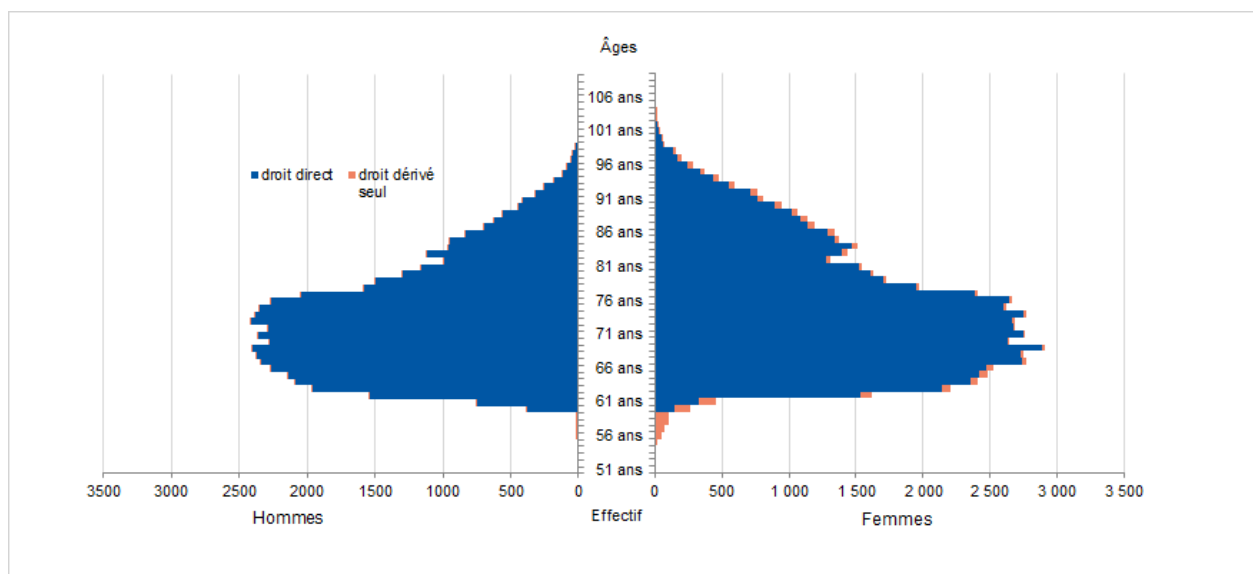


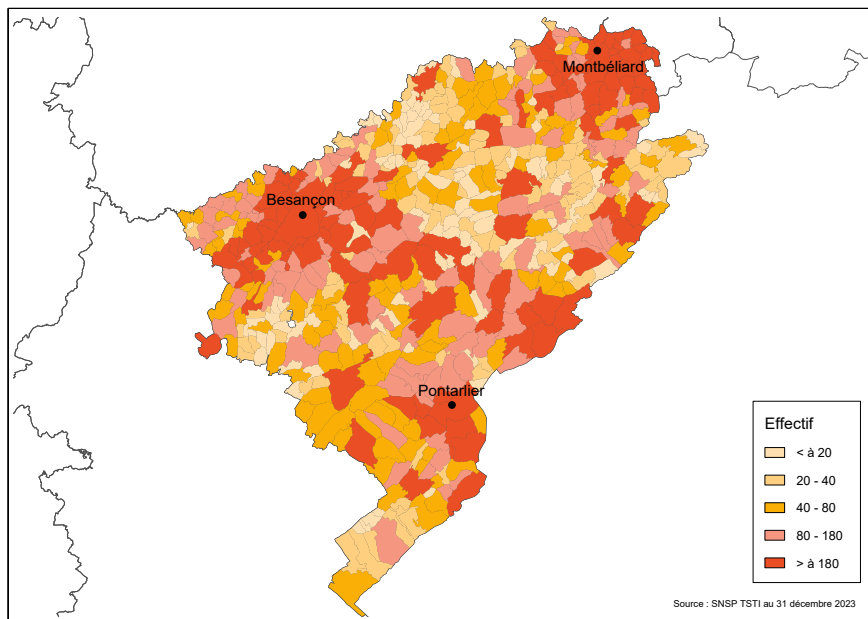
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 389	4 043	6 432
Droits directs (retraites personnelles)	2 129	2 645	4 774
Droits dérivés (retraites de réversion)	260	1 398	1 658
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	189	287	476
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	655	242	897
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,3 ans	63,0 ans
Droits dérivés	77,5 ans	75,0 ans	75,4 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	51 045	63 984	115 029
Retraités percevant un droit direct seul	49 006	45 067	94 073
Retraités percevant un droit dérivé seul	222	1 863	2 085
Retraités percevant les deux à la fois	1 817	17 054	18 871
Minimum vieillesse⁽²⁾	2,9%	3,3%	3,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	14 626	6 057	20 683
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,0 ans	75,4 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général⁽³⁾	977 €	761 €	857 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,0%	44,3%	31,6%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Besançon			
Nombre total de retraités	8 771	13 018	21 789
Retraités percevant un droit direct seul	8 438	9 308	17 746
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	363	383
Retraités percevant les deux à la fois	313	3 347	3 660
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,7%	6,3%	6,9%
Montbéliard			
Nombre total de retraités	2 299	3 106	5 405
Retraités percevant un droit direct seul	2 195	1 989	4 184
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	128	131
Retraités percevant les deux à la fois	101	989	1 090
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	7,6%	6,9%
Pontarlier			
Nombre total de retraités	1 468	2 204	3 672
Retraités percevant un droit direct seul	1 401	1 513	2 914
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	53	56
Retraités percevant les deux à la fois	64	638	702
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,1%	3,6%	3,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr